

Séance ordinaire du Conseil Municipal du Jeudi 14 septembre 2017 à 20 heures

M le Maire-Adjoint Julien SCHICKLIN ouvre la séance à 20 heures.

Présents : MM les Adjointes Julien SCHICKLIN, Sylvie GOEPFERT et Serge ESTERMANN.

MM Margone BIRSINGER, Véronique DE NEEF, Fabien ROSENBLATT, Nicolas RICHERDT, Sophie GOEPFERT, Michel MEYER et Marlyse SCHAEFER

Absents excusés : MM Henri MATTES, Serge GAISSER et Fabien WEIDER.

Absent non excusé : MM. Renée OTT et Henri WENCK

Procurations : M. GAISSER à M. MEYER

M. MATTES à M. RICHERDT

M. WEIDER à M. SCHICKLIN

Ordre du jour :

1. Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 20 juillet 2017
2. Rapports des délégués
3. Urbanisme
 - 3.1 Examen des dossiers déposés
 - 3.2 Informations sur les AFUA
4. Affaires générales
 - 4.1 ROSACE - Convention pour l'implantation d'un Sous Répartiteur Optique
 - 4.2 Piste cyclable Michelbach-le-Bas / Blotzheim – Délégation de maîtrise d'œuvre
 - 4.3 Périscolaire : Renouvellement de la convention
 - 4.4 Affectation du marché pour la toiture de l'école primaire
 - 4.5 Personnel communal
5. Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal
6. Divers

Avant de débiter la séance, M le Premier Adjoint demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Désignation des représentants de la commission consultative intercommunale des Sapeurs-Pompiers Volontaires,

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 juillet 2017 :

Ce compte rendu a été transmis aux élus par mail. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapports des délégués

M. RICHERDT évoque la dernière réunion du SIAEP, on relève plus d'impayés que d'habitude, le reste de la réunion était consacré aux affaires courantes.

Mme BIRSINGER a assisté à diverses commissions de Saint Louis Agglomération (jeunesse et petite enfance).

M. SCHICKLIN reviendra sur la réunion concernant la création d'un itinéraire cyclable entre Blotzheim et Michelbach-le-Bas dans le point 4.2 de l'ordre du jour.

3. Urbanisme :

3.1 Examen des dossiers déposés

M l'Adjoint SCHICKLIN présente les demandes déposées récemment :

- Demandes de permis de démolir pour mise en place d'un parking 9 rue des Aulnes
- Demandes de déclaration de travaux pour mise en place d'un garage 23 rue des Aulnes
- Demandes de déclaration de travaux pour division foncière au 36 rue de Ranspach
- Demandes de déclaration de travaux pour couverture d'une terrasse au 4 rue des Frênes

3.2 Informations sur les AFUA

M. SCHICKLIN informe les élus de l'avancement des différents dossiers d'AFUA en cours à Michelbach-le-Bas :

- AFUA « rue des Vignes », les travaux touchent à leurs fins et l'AFUA sera close cette année, beaucoup de terrains sont vendus et des maisons d'habitation sortent de terre,
- AFUA « rue de la Dîme », les marchés publics sont affectés et les travaux de viabilisation des terrains devraient commencer courant octobre, dans les prochains jours des sondages seront réalisés pour situer les divers réseaux et conduits présents sur la zone du chantier,
- AFUA « des Cerisiers » et « rue de l'Eglise », les assemblées générales ont eu lieu le 1^{er} septembre dernier, nous sommes dans l'attente des arrêtés de constitution de ces AFUA. M. Michel MEYER sera le Président de ces deux AFUA.

4. Affaires générales :

4.1 ROSACE – Convention pour l'implantation d'un Sous Répartiteur Optique

Monsieur l'Adjoint SCHICKLIN présente la convention pour l'implantation d'un sous répartiteur optique dans le cadre des travaux futurs relatifs à la mise en place de la fibre optique à Michelbach-le-bas. Les élus ont été destinataires de cette convention par mail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.
- **APPROUVE** l'ensemble du dossier concernant cette implantation.

4.2 Piste cyclable Michelbach-le-Bas / Blotzheim – Mise à disposition de l'emprise foncière

M. SCHICKLIN et M. RICHERDT informent le conseil municipal, suite à la réunion du 29 août 2017 à Blotzheim concernant la création d'un itinéraire cyclable entre BLOTZHEIM et MICHELBAACH-LE-BAS. Les deux communes doivent signer un procès-verbal de mise à disposition du chemin rural. La signature de ce PV est précédée par une délibération qui autorisera le Maire à signer ledit PV. En effet, afin de pouvoir engager les travaux et assurer la gestion ultérieure de l'équipement, Saint Louis Agglomération doit avoir la libre disposition de l'ensemble foncier de ce chemin rural, relevant du domaine privé des deux communes. L'objectif étant de notifier le marché des travaux avant la fin de l'année.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à signer ce procès-verbal de mise à disposition de l'emprise foncière du chemin rural concerné par le chantier.

4.3 Périscolaire : Renouvellement de la convention

Mme BIRSINGER rapporte aux élus sa dernière réunion concernant l'établissement de la nouvelle convention pour le périscolaire. Elle précise qu'aucun accord n'a été trouvé et qu'une autre réunion aura lieu, entre les représentants des Foyers Clubs et les Maires des communes de Ranspach-le-Bas et Michelbach-le-Bas, le 27 septembre 2017.

4.4 Affectation du marché pour la toiture de l'école primaire

M. l'adjoint Julien SCHICKLIN rappelle aux élus le projet déjà évoqué à plusieurs reprises de la couverture et du renforcement de la toiture de l'école primaire et de la salle « Père Alphonse Muller ».

Le marché relatif à ces travaux, suite à l'avis favorable de la commission d'appel d'offre du 5 septembre 2017, a été négocié auprès des entreprises candidates.

Il est confié à l'entreprise DI BIASE SARL de Bartenheim et s'élève à la somme de 255 570,17 € HT. Le planning des travaux sera discuté avec l'entreprise pour concilier les activités présentes dans la salle et le bon déroulement du chantier.

Le Conseil Municipal,

- **PREND NOTE** de ces travaux.

4.5 Désignation des représentants de la commission consultative intercommunale des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Monsieur SCHICKLIN précise que MM Franck MULLER et Fabien WEIDER, chef de corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires de Ranspach-Michelbach, dans un mail du 11 septembre 2017, évoquent la mise en place du nouveau Comité Consultatif Intercommunal. Il comprendra 2 élus de Ranspach-le-Bas, 2 élus de Michelbach-le-Bas ainsi que 4 représentants des SPV du corps intercommunal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DESIGNE** pour représenter la commune de Michelbach-le-Bas dans ce comité, MM Henri MATTES (Maire de Michelbach-le-Bas) et Julien SCHICKLIN (Président du SIVOM RaMi).

4.6 Personnel communal

Monsieur l'adjoint SCHICKLIN évoque le départ à la retraite de Monsieur Jean-Paul SCHULTZ, agent technique de la commune de Michelbach-le-Bas. M.SCHULTZ a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2018.

Monsieur SCHICKLIN fait un exposé complet de l'emploi du temps des agents techniques, tâches quotidiennes et à venir, des futurs investissements, ainsi que les possibilités de financements qui justifient et motivent de manière raisonnable le remplacement de Mr Schultz. Il considère que 2 agents techniques sont essentiels car ils sont le trait d'union entre les idées de la commune, la mise en œuvre des projets portés par le Conseil Municipal et les innombrables tâches quotidiennes.

M. RICHERDT évoque les investissements importants pour la commune qui arriveront prochainement (Création du Pôle Intercommunal), et demande une certaine prudence quant au renouvellement du second poste d'agent technique. Une solution flexible et adaptée aux besoins réels de la commune doit être privilégiée.

Un long débat s'en suit entre les membres du Conseil Municipal, qui évoquent divers arguments.

M.SCHICKLIN, pour conclure, remercie les élus d'avoir écouté son propos et d'avoir réagi à cette première discussion autour de ce sujet.

5. Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal

Conformément aux délégations qui lui ont été conférées par le Conseil Municipal en date du 08 octobre 2015, M le Maire a renoncé à exercer au nom de la commune, le droit de préemption sur le terrain bâti cadastré section 3 N°262, 24 rue de l'Altenbach, d'une superficie de 669 m².

6. Divers

M.SCHICKLIN souhaite choisir les coloris pour le réaménagement de la salle du Conseil Municipal, les références retenues sont « H3331 » pour la table et « AMC40051 » pour le sol.

Il évoque également l'installation d'un miroir à l'intersection de la rue des Frênes et la rue de Blotzheim.

M.RICHERDT a bien reçu l'ensemble des doléances des élus, concernant les transports en communs pour Michelbach-le-Bas. Après synthèse, il présentera les conclusions lors d'une prochaine réunion de commission transport Saint Louis Agglomération.

M.ESTERMANN évoque la mise en place du fleurissement hivernal des entrées / sorties du village, similaire à l'année dernière.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.